

# Ateliers conte, mère-enfant et suivi adolescent

Association VIFF SOS Femmes

<p><b>RÉSUMÉ</b></p> <p><b>Le projet et ses objectifs</b></p> <p>Dans le cadre de l'accueil en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de femmes victimes de violences conjugales, ont été développées des actions à destination des enfants et de soutien à la parentalité. L'objectif est de restaurer les compétences maternelles mises à mal dans les situations de violences conjugales et de prévenir les conséquences de cette violence chez les enfants. Ces actions visent ainsi à réduire le risque de répétition transgénérationnelle.</p> <p><b>Cadre et modalités d'intervention</b></p> <p>Le dispositif désigne une référente spécifique aux enfants, distincte du référent adulte. Ce double suivi permet d'individualiser l'accompagnement de l'enfant et l'encourage à avoir une parole en propre. Le CHRS a aussi mis en place un atelier mère-enfant qui accompagne les enfants de moins de 3 ans dans leurs jeux et favorise la bonne distance de la mère, et un atelier « contes pour enfants » destiné à ceux âgés de 4 à 11 ans. Ces ateliers, animés par une psychologue et une éducatrice et ritualisés dans leur déroulement, permettent de travailler la séparation-individualisation des enfants avec leur mère, et qu'ils expriment leurs émotions et vécus sur la violence.</p>	<p><b>DATE DE PUBLICATION</b> Juin 2010</p> <p><b>LOCALISATION</b> Rhône (69)</p> <p><b>PUBLIC CIBLE</b> Mères, enfants</p> <p><b>TYPE D'INTERVENTION</b> Dispositif de prévention</p> <p><b>THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE</b> Violences conjugales, étayage parental</p>
--	---

## PRÉSENTATION DE L'ACTION

### INTITULÉ, ANCIENNETÉ ET LIEU D'IMPLANTATION

Située à Villeurbanne, commune de l'agglomération lyonnaise, VIFF SOS Femmes (Villeurbanne information femmes familles) a pour objet la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants dans le cadre de la sphère privée. Créée en 1979, l'association ouvre dès la même année l'un des premiers centres d'hébergement organisé sur un mode éclaté à destination des femmes avec enfants victimes de violence conjugale.

L'accompagnement vise autant la (ré)insertion sociale (suivi par une équipe pluridisciplinaire dans le domaine des ressources, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'action judiciaire, ainsi que de la scolarité des enfants), qu'à la reconstruction, et à la prévention du risque de répétition.

En 1989, s'y ajoute un service d'aide aux victimes d'un préjudice pénal ou civil, qui offre écoute et conseil à toute victime et plus particulièrement un accueil spécialisé pour les femmes et les jeunes victimes de violence. Ce service comprend un centre de documentation permettant d'informer toute personne qui le souhaite sur la violence.

En 2006, VIFF est désignée comme structure porteuse d'un service mutualisé de suite entre les cinq établissements mères-enfants de l'agglomération lyonnaise : La Charade, La Croisée, l'Étoile et FIL.

Relais à la sortie du centre d'hébergement, le service mutualisé de suite offre aux familles qui accèdent à un logement autonome la possibilité d'un accompagnement dans leur nouvel environnement.

### INSTITUTION GESTIONNAIRE

VIFF SOS Femmes  
156, cours Tolstoï, 69100 Villeurbanne  
viff.association@wanadoo.fr

### PERSONNE À CONTACTER

Standard : 04 78 85 76 47  
Evelyne REGUIG, directrice CHRS  
Solenne ERHARD, psychologue-victimologue.  
Standard : 04 78 85 76 47  
Viff.chrs@wanadoo.fr

### CADRE JURIDIQUE

Association Loi 1901  
Agrément au titre de l'aide sociale État pour le CHRS.

### FINANCEMENT

CHRS :  
Dotation globale de financement État.  
Participation des résidentes à leurs frais d'hébergement.  
Subvention de la mairie de Villeurbanne.

### ÉCHELLE DE L'ACTION

En 2008, le centre d'hébergement a enregistré près de 1200 appels téléphoniques.

331 femmes ont bénéficié d'un suivi plus particulier, 32 familles ont été admises en hébergement au CHRS ; chaque année près de 80 enfants (du nouveau-né au jeune majeur) sont ainsi pris en charge avec leurs mères dans le cadre du centre d'accueil.

## ÉLABORATION DU PROJET

### PERSONNE(S) OU INSTITUTION À L'INITIATIVE DU PROJET

Mme Liliane Daligand, professeure, experte psychiatre, très sensible à la question des enfants, a dès qu'elle a pris la présidence de l'association (1986), incité à développer l'attention que l'équipe portait déjà à l'égard des enfants. Ainsi dès les premières années d'ouverture du CHRS, le choix a été fait, à moyens constants, de réorganiser l'équipe éducative, en désignant une référente (éducatrice spécialisée) chargée de suivre exclusivement les enfants (ainsi constitués en tant que groupe). Cette distinction des tâches entre référent adulte et référent enfant vise à marquer une différenciation des espaces de la mère et de l'enfant, en termes d'attention, de confiance, d'écoute, de parole : chacun bénéficie d'un interlocuteur qui lui est entièrement dédié. Ce « double suivi » permet également un croisement de regards entre professionnels, enrichissant l'observation.

L'accompagnement des enfants est réalisé avec l'accord et la participation de leur mère, l'un des objectifs étant aussi de restaurer des compétences éducatives souvent mises à mal.

### CRITÈRES AYANT MOTIVÉ LE PROJET

L'équipe a constaté que les enfants sont très peu pris en compte dans le traitement des violences conjugales et que l'effet de ces violences sur leur développement est peu abordé, voire ignoré. Or, les professionnels sont convaincus que, étant donnée leur position de témoins, les enfants sont tout autant exposés que leur mère.

Dès lors, il leur est apparu qu'intervenir auprès des enfants, c'est œuvrer dans le sens de la protection de l'enfance, de la

prévention des conséquences de la violence et du risque de répétition transgénérationnelle.

L'association ayant connu une stabilité du personnel très importante, certains professionnels ont pu faire l'expérience d'accueillir des femmes victimes d'auteurs de violence qui avaient été accueillis en tant qu'enfant avec leur mère. C'est ainsi que s'est imposée la nécessité d'une prise en charge qui permette à ces enfants très mis à mal, d'exprimer leur vécu de la violence.

### OBJECTIFS DU PROJET

À partir de 2005, l'association a voulu mettre en œuvre une action plus concrète permettant aux enfants d'avoir un espace et un temps consacrés, et leur permettant d'exprimer leur vécu de la violence. Deux ateliers ont donc été mis en place de manière expérimentale :

- un atelier mère-bébé à l'attention des enfants de moins de 3 ans et leur maman ;
- un atelier contes et dessins à l'attention des enfants de 4 à 11 ans.

Ces ateliers, qui se déroulent les mercredis, ont pour but de :

- permettre une expression verbale ou corporelle des difficultés des enfants et des mères à travers la créativité et le jeu.
- éviter ou limiter le risque de répétition de la violence et prévenir la transmission intergénérationnelle de la violence.

### RÉFÉRENCES THÉORIQUES

Pour l'atelier mères-enfants :

- D. Winnicott (psychiatre et psychanalyste anglo-saxon qui a beaucoup travaillé sur le lien mère-enfant et le jeu).
- F. Dolto (création de la « Maison Verte », lieu d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents)

Pour l'atelier contes :

- D. Winnicott (notion de jeu, « d'espace transitionnel »...)
- P. Lafforgue (pédopsychiatre : « Petit Poucet deviendra grand »)
- B. Bettelheim (psychanalyste : « Psychanalyse des contes de fées »)
- M. L. Von Franz (psychothérapeute jungienne : « l'interprétation des contes de fées »)

### MOYENS EN PERSONNELS, FINANCIERS, LOCAUX SOLLICITÉS OU ADAPTATION DES MOYENS EXISTANTS

Les deux ateliers sont co-animés par une psychologue spécialisée en victimologie, engagée à raison de 4 heures hebdomadaires le mercredi, et l'éducatrice spécialisée référente du groupe enfants.

À partir de mars 2009, un espace, créé sous les combles de la jolie maison du siège de l'association, aménagé et décoré spécialement pour les enfants, a été inauguré. Cet espace n'étant pas extrêmement vaste, des cloisons et des aménagements mobiles permettent de le moduler en fonction des besoins, soit en fonction du nombre « d'occupants » de l'espace, soit de passer du conte au jeu (qui requiert davantage de place). L'essentiel est dévolu aux deux ateliers : « mères-bébés » d'une part, et atelier contes d'autre part pour les enfants de 4 à 11 ans.

Sur cette même plateforme, un espace pour les adolescents a également été organisé (coin informatique utilisé pour le soutien scolaire, coin détente lecture BD) de façon à leur proposer un lieu identifié, différencié de celui des plus petits.

### COÛT DE L'ACTION ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les dépenses de travaux et d'achats de mobilier ont été financés sur des fonds du CHRS alloués par la Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône et un prix « Atout Soleil » 2008 décerné par GPMA groupement de prévoyance, maladie et Générali.

Si l'aménagement de l'espace dédié aux enfants et la mise en œuvre des ateliers ont pu aboutir grâce à la volonté associative et la mobilisation de différents partenaires financeurs, la question de la prise en charge des enfants dans les CHRS reste posée.

L'initiative autour de ces ateliers, les effets produits confirment la nécessité d'allocation de moyens réels et pérennes en direction des enfants. Aussi, le temps de la référente enfant soit 0,75 ETP pour le suivi de 40 enfants hébergés dans un même temps demanderait à être augmenté de façon à pouvoir mettre au travail tout ce qui est mis au jour du côté des enfants.

## DESCRIPTION DE L'ACTION À CE JOUR

### DESCRIPTION DE L'ACTION EFFECTIVE

#### L'atelier conte

L'atelier conte se tient tous les mercredis matin de 9 h 45 à 10 h 30, pour un groupe d'environ 4 enfants, suivant un cycle d'environ 6 séances<sup>1</sup>. L'atelier se déroulant au dernier étage de la maison, les mères, pendant ce temps, ont la possibilité de se retrouver entre elles, pour un moment de rencontre et de convivialité autour de la table de la cui-

1. Les enfants réunis le sont par tranche d'âge, ce qui suppose que ceux qui n'intègrent pas cette tranche d'âge attendent un autre cycle de 6 séances pour bénéficier de l'atelier.

sine. L'espace conte, pour les enfants, non loin de leur mère, constitue une sorte d'aire transitionnelle, intermédiaire, où il est possible de faire l'expérience d'une séparation sans que cela soit synonyme de rupture de lien. La question du lien mère-enfant, parfois fusionnel, peut aussi être abordée et questionnée au travers de ces moments privilégiés d'atelier. Ces temps permettent une certaine « respiration » dans la relation mère-enfant et un travail, en finesse, sur la parentalité. Ainsi, dans la réalité, pendant que l'association « nourrit » ces mères symbiotiques en leur offrant un thé et des biscuits, leurs enfants peuvent « s'ouvrir à la nourriture métaphorique des contes ».

L'atelier conte, dans son déroulement, comporte un rituel de début et de fin permettant de délimiter l'espace-temps du récit et du jeu dévolu aux enfants. L'ensemble du collectif (enfants/accueillantes) prononce une « formule magique » donnant accès à un coffre, dans lequel chaque enfant prend un petit bout de tissu doux (sorte de « doudou »), qui l'accompagnera pendant le temps de l'atelier. Ce « doudou » symbolisera, à la fin de la séance, un morceau de conte, celui qui aura retenu l'attention de l'enfant (quelque chose qu'il a aimé ou pas, un personnage), et que chacun remettra dans le coffre, associé à une parole, pour clore l'atelier.

Une fois l'espace-temps ouvert, les enfants installés sur un coussin, la conteuse (psychologue) raconte l'histoire, empruntée au répertoire traditionnel des contes de fée.

L'histoire racontée, chaque enfant choisit dans le récit ce qu'il lui plaît de jouer : une scène, un personnage, des partenaires. La conteuse se met dans une position d'observation, peut faire la « voix off » de la représentation se déroulant sur scène, tandis que l'éducatrice peut tantôt se mettre également en position d'observatrice, tantôt prendre part au jeu, guidant la trame globale de l'histoire. À la suite du jeu, acteurs et spectateurs (à savoir les autres enfants et les accueillantes) reprennent ensemble la séquence, pour en évoquer les difficultés, les moments de plaisir, afin de permettre une mise à distance et un apaisement des éventuelles angoisses suscitées en eux par le jeu.

Le conte, puis sa mise en actes sous forme de jeu (qui est, pour Winnicott « une thérapie en soi ») permet aux enfants de déployer un ensemble d'expériences, d'émotions. Le cadre est fixé d'entrée de jeu par la psychologue : « jouer, c'est faire semblant, on ne fait pas mal, on ne détruit pas, on ne gêne pas le jeu et on ne joue que sur scène », et vient délimiter clairement l'espace du jeu par rapport à l'espace de la réalité, permettant à l'enfant de laisser libre cours à son expression et à son imagination, dans un périmètre sécurisant, contenant.

Par exemple, l'angoisse de dévoration, induite par la présence du loup dans un conte, peut être exprimée dans le jeu et mise à distance : en s'autorisant à endosser le rôle du méchant

dans le jeu et en exprimant une certaine agressivité, l'enfant recherche à maîtriser ce qui lui fait peur. Le conte donne des issues rassurantes qui laissent trace dans le psychisme de l'enfant et qu'il pourra s'approprier : le loup, qui a transgressé, est puni, finissant par être dévoré à son tour. L'enfant peut parfois être amené à évoquer ses propres angoisses dans le groupe, ce qui peut alors être repris par les accueillantes qui « tirent le fil » des préoccupations de l'enfant (cauchemars, angoisses...). Une parole en retour, peut permettre à l'enfant de prendre conscience de ce qu'il éprouve, de le mettre en mots, et de le déposer dans un lieu sécurisé.

L'équipe relève cet aspect intéressant que l'investissement de l'enfant dans l'histoire, via le personnage, s'opère au moins autant par la parole que par le corps, le jeu étant le lieu où peut s'engager la personne tout entière, ce qui s'avère facilitateur pour les enfants qui rencontrent des problèmes d'expression verbale.

Certains comportements peuvent être entendus comme des symptômes, par exemple, le refus des règles et l'attaque du cadre, visant à éprouver la consistance de celui-ci. Ou, *a contrario*, une attitude prostrée, mutique, de certains enfants donnant à voir une sorte d'absence, une certaine transparence, (une « impossibilité à être soi » et différencié de sa mère avec une parole propre). C'est l'observation de ce type de comportement qui pourra faire l'objet d'une liaison avec l'équipe éducative, puis d'un retour éventuel vers la mère ; ou encore donner lieu à une attention particulière de la référente en direction des difficultés repérées, dans l'idée d'apporter une aide dans la situation. Par exemple, dans le second cas de figure cité ci-dessus (enfant prostrée), l'observation du comportement de l'enfant a permis à l'équipe de faire apparaître que si la mère (en charge d'une fratrie de cinq enfants) tenait à « tout porter », c'était au prix d'une attention insuffisante pour cette enfant, habituée à occuper un minimum d'espace et à se faire oublier. La solution a été de faire accepter à la mère une conseillère en économie sociale et familiale, afin de libérer un peu de temps qu'elle a pu consacrer à sa fille. L'évolution du comportement de l'enfant, de plus en plus affirmé au fil des séances, (prenant des rôles plus actifs dans le conte, jusqu'à jouer le loup et s'autoriser à changer le cours de l'histoire), a permis de vérifier le bien-fondé du soutien proposé à la famille dans cette situation et de confirmer la place de cette enfant dans le groupe et dans sa vie.

Finalement, le conte et le jeu permettent à l'enfant d'avoir une parole en propre, au-delà de ses difficultés, parole que les adultes présents accueillent, écoutent et soutiennent, permettant à chacun de trouver sa place.

### L'atelier mère-enfant

L'atelier mère-enfant est un espace-temps mis en place le mercredi matin de 11 h à 12 h (sur un cycle de 6 séances) permettant à la mère et à l'enfant d'être ensemble et en relation,

de jouer, de faire une pause dans leur quotidien autour d'un goûter. La participation, fortement encouragée par l'équipe, reste néanmoins volontaire, avec un engagement de la mère pour un cycle complet. Inspirée de la Maison Verte de Dolto, la nécessité de cette approche s'est faite sentir à partir du constat d'un lien soit fusionnel, soit trop distant entre mère et enfant en bas âge, lié au contexte de vie très perturbé des femmes victimes de violence. L'atelier est animé par 2 ou 3 personnes, une éducatrice, une stagiaire psychologue et la psychologue de l'atelier conte. Il s'agit, tout à la fois, d'accompagner l'enfant dans ses jeux lorsqu'il peut se mettre à distance de sa mère, pour que chacun puisse profiter d'un temps pour soi; ou encore d'entourer la mère et l'enfant en étant attentif au lien, afin de créer un climat de confiance et de partage, propice au maternage. Par exemple, face à un enfant très collé à sa mère, qui ne s'intéresse pas à son environnement, les accueillantes peuvent essayer d'entrer en lien avec lui ou d'attirer son attention par des jeux très simples (mimiques, tours de cubes, marionnettes...) La mère peut, à son tour, modéliser cette interaction afin de se l'approprier et éventuellement la réutiliser seule avec son enfant. Elle crée ainsi de l'espace, une « bonne distance » avec lui par le biais du jeu.

Il s'agit d'offrir un espace intermédiaire (« transitionnel ») à ces mères et ses enfants, autour du jeu, dans une attitude bienveillante d'accueil et de soutien à la parentalité naissante.

### Le suivi adolescents

Attentive à proposer un accueil spécifique pour les plus grands, l'équipe a choisi d'offrir aux adolescents qui en éprouvent le besoin, d'autres modalités d'accompagnement.

L'idée est, en sus du soutien par rapport au programme scolaire, d'aider à reprendre goût à la scolarité et de renouer avec le plaisir des apprentissages, ce qui implique de soutenir la confiance en soi et de valoriser ces adolescents. Le soutien scolaire est assuré par la référente enfant, tandis que la part orientation est effectuée par les chargées de l'insertion des mères, ce que ces jeunes apprécient comme une marque de considération pour eux-mêmes et leur parcours.

### TEMPS ET MODALITÉS DE RÉGULATION EN ÉQUIPE

Quel que soit l'atelier, un temps d'échange et d'évaluation est prévu à chaque fin de séance, entre les accueillantes (psychologue et référente enfant). Dans le cas de l'atelier mère-enfant, un bilan est proposé aux mères en fin de cycle, afin de connaître leur vécu et leurs désirs.

Ce moment d'échange entre accueillantes peut être l'occasion d'identifier des mouvements d'affects des enfants vis-à-vis des adultes du groupe, signifiant que quelque chose de l'histoire personnelle de l'enfant se rejoue dans la relation avec les accueillantes, dans un cadre contenant et sécurisant. Peuvent également être repérés des question-

nements ou problématiques chez certains enfants, communiqués à l'équipe et qui donneront lieu à une vigilance particulière au quotidien.

Chaque fin de cycle (6 séances), un bilan a lieu avec l'ensemble de l'équipe éducative, ce qui permet une plus grande consistance de l'action éducative. Des troubles relationnels précoces ou de la relation mère-enfant ont pu être ainsi repérés et aboutir à une prise en charge thérapeutique, ou un bilan pour l'enfant, ou plus simplement sur une visite au domicile de la mère.

## ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

### L'ACTION A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ?

Ces actions n'ont pas fait l'objet d'une évaluation externe.

### MODALITÉS D'ANALYSE DE LA STRUCTURE

Visite effectuée le 18 mars 2009 par deux membres de l'ONED/ONPE. Révision juin 2010.

Documents consultés : rapport d'activité 2007 de l'association (60 pages) et « Sous le toit de VIFF, contes et dessins offrent aux enfants la joie en partage », document de présentation des actions de l'association (16 pages).